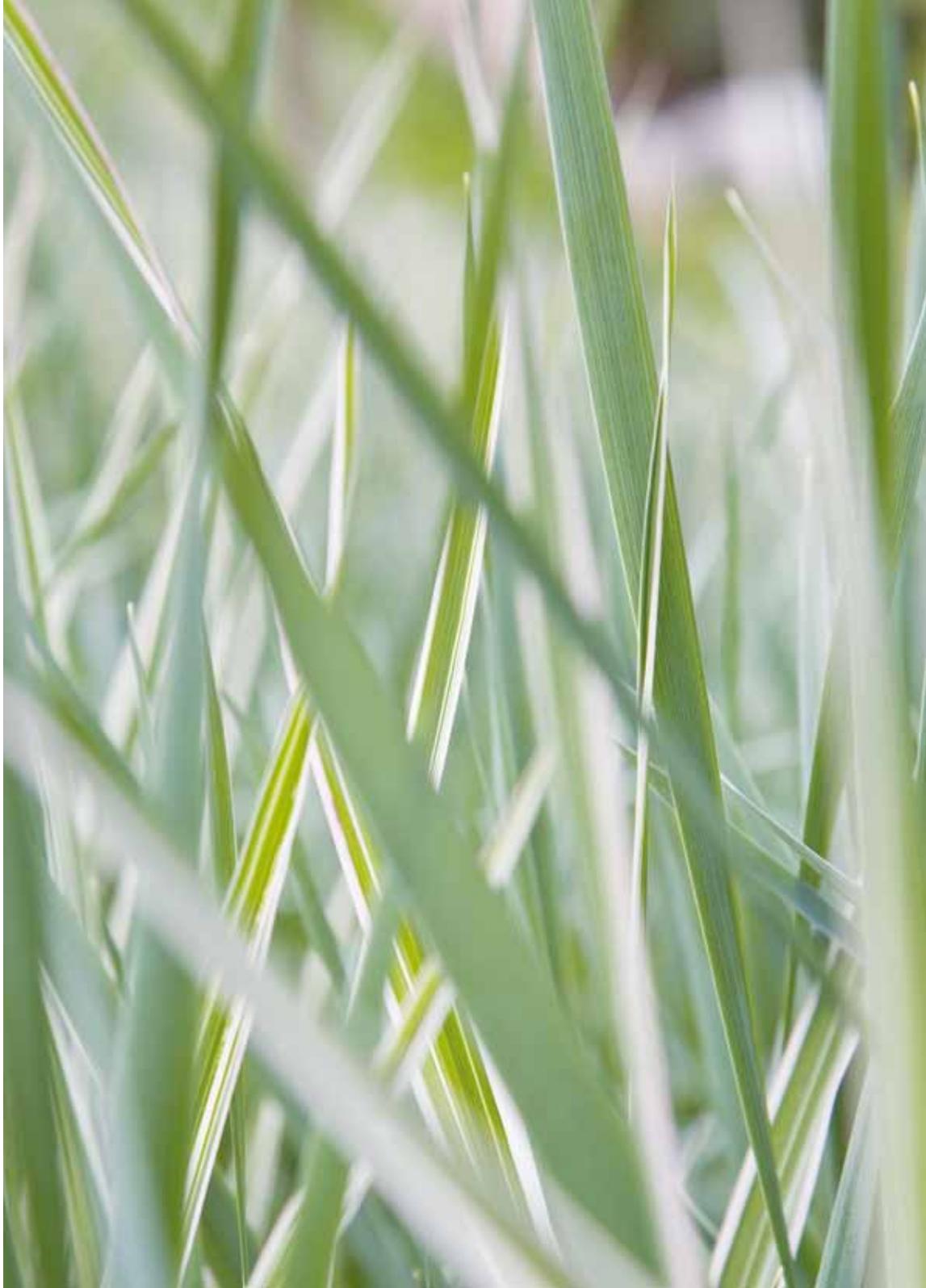


« PARK DRAI EECHELEN »
LUXEMBOURG - KIRCHBERG



Préface

Trois siècles d'histoire militaire se succèdent sur le plateau «Dräi Eechelen» comme en témoignent les fortifications d'Obergrünwald (1684), le Fort Thüngen (1734) et différents ouvrages rajoutés entre 1836 et 1860.

Une longue évolution qui se termina par le démantèlement du site en 1867 exigé par le Traité de Londres et où ne subsistèrent que quelques vestiges redécouverts lors de recherches archéologiques entamées dans les années '80.

Le vaste programme de développement culturel lancé par le Gouvernement du Grand-Duché à partir de 1990 prévoyait notamment la restauration du patrimoine historique ainsi que les réalisations du Musée d'art moderne Grand-Duc Jean et du musée «Dräi Eechelen», érigés à l'orée du plateau de Kirchberg.

La fréquentation touristique des circuits Wenzel et Vauban ayant démontré l'intérêt croissant du tourisme culturel, décision fut également prise de réaménager en parc public, ce site exceptionnel chargé d'histoire où les courants de pensée et les styles de construction se juxtaposent et s'enrichissent mutuellement dans un espace transformé par la main de l'homme.

Le nouveau parc séduit par sa remarquable simplicité privilégiant une intervention discrète qui respecte et unifie les constructions anciennes et nouvelles, tout en mettant en valeur le Fort Thüngen aménagé en musée «Dräi Eechelen» et l'architecture contemporaine du Musée d'art moderne Grand-Duc Jean.



Avec ce réaménagement du « Park Dräi Eechelen », le Gouvernement renforce sa stratégie de développement du tourisme culturel, durable et intégré.

Que les visiteurs viennent nombreux pour s'y promener, s'y détendre et découvrir les vues spectaculaires et les expositions des musées et qu'ils profitent pleinement de ce splendide paysage !

Claude Wiseler
Ministre des Travaux publics





L'aménagement du « Park Dräi Eechelen » : une intervention sensible et discrète

A vol d'oiseau, le « Park Dräi Eechelen » se situe à quelque 600 mètres du noyau urbain de la ville de Luxembourg. Les hauteurs du parc, qui surplombent les profondes vallées de Clausen et du Pfaffenthal, étaient aménagées par l'ingénieur Vauban d'une puissante fortification du nom de Obergrünewald, renforcée par la suite par le Fort Thüngen sous les Autrichiens. Le site et plusieurs ouvrages devaient encore subir une dernière transformation sous l'autorité prussienne pour former un étonnant exemple de trois siècles d'ingénierie militaire.

Les fortifications étant détruites en 1867 à la suite du démantèlement exigé par le Traité de Londres, le parc, aménagé par l'architecte paysagiste Edouard André au XIX^e siècle, fit l'objet d'un programme de revalorisation du patrimoine historique et de développement culturel entamé dès les années 1990.

Avec ses 8 hectares qui s'étendent de la place de l'Europe jusqu'aux voies ferrées en contre-bas du Fort Obergrünewald, le site appartient à un vaste ensemble composé notamment de coteaux boisés et du plateau proprement dit qui est un vide, une clairière.

Au vu de la présence d'architectures et d'ouvrages à géométries puissantes et complexes, le paysage à caractère naturel fait opposition avec le quartier urbanisé du plateau de Kirchberg en pleine expansion.

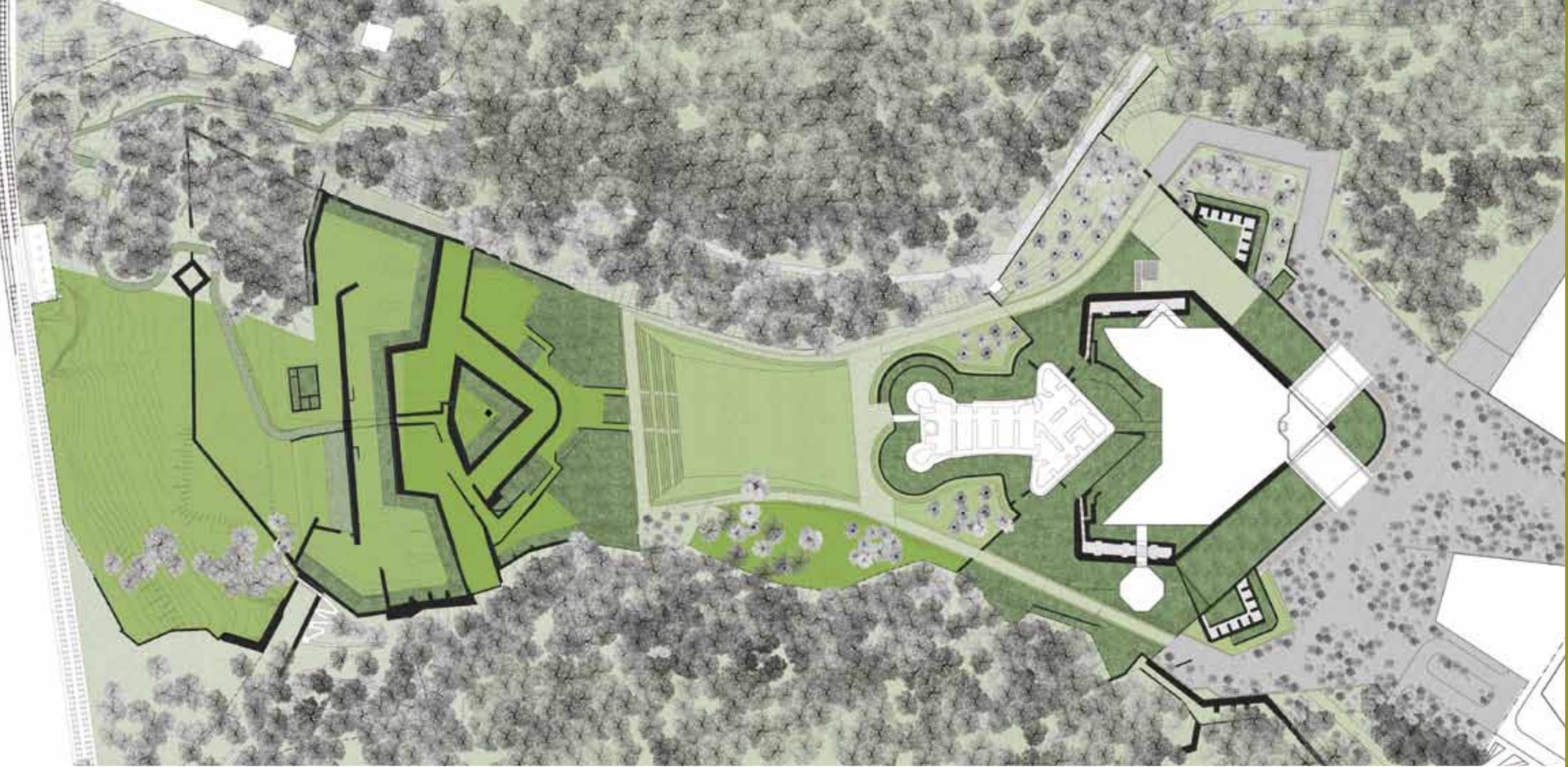
Le parc

Au début de l'an 2000 fut organisée une consultation restreinte internationale entre paysagistes, la volonté en étant de réaménager notamment les alentours du musée « Dräi Eechelen » et du Musée d'art moderne Grand-Duc Jean en parc public.

Au vu de la spécificité du site, l'option prise par le paysagiste Michel Desvigne réside dans une intervention minimaliste, inspirée de la topographie spécifique du lieu, qui respecte, unifie et met en valeur les constructions et ouvrages anciens et nouveaux.

Aussi, les contours du parc ont-ils été redessinés par une reconstitution plus précise de ses lisières. Par endroit, de beaux solitaires dominant la plaine. La clairière a ainsi retrouvé une visibilité à grande échelle repérable même depuis la Vieille Ville.

Les aménagements du parc, de par leur simplicité, leur réalisme et leur finesse, facilitent la lisibilité du site malgré sa complexité, en se limitant à des interventions discrètes.



Les temps forts du parc

La rampe et le parvis

Entre le bâtiment Robert Schuman et le nouvel hôtel s'ouvre la perspective principale sur le Musée d'art moderne Grand-Duc Jean avec, en arrière-fond, la silhouette admirable de la ville haute; cet accès non formel au parc depuis la place de l'Europe et la transition de la ville à la nature sont assurés par une large rampe paysagère fortement plantée créant une corrélation intime entre la place de l'Europe et le cadre boisé.

Le parvis à caractère semi-urbain devant le Musée d'art moderne Grand-Duc Jean, avec ses pins et hêtres judicieusement disposés, est un lieu agréable dont l'aménagement proposé permet également l'organisation de manifestations de tous genres; il se développe sur quelque 4.000 m² de part et d'autre de l'axe du musée.





L'esplanade

En longeant d'abord le Musée d'art moderne Grand-Duc Jean puis le musée « Dräi Eechelen » s'ouvre une vaste esplanade offrant une vue magnifique sur la ville haute cadrée par les lisières forestières.

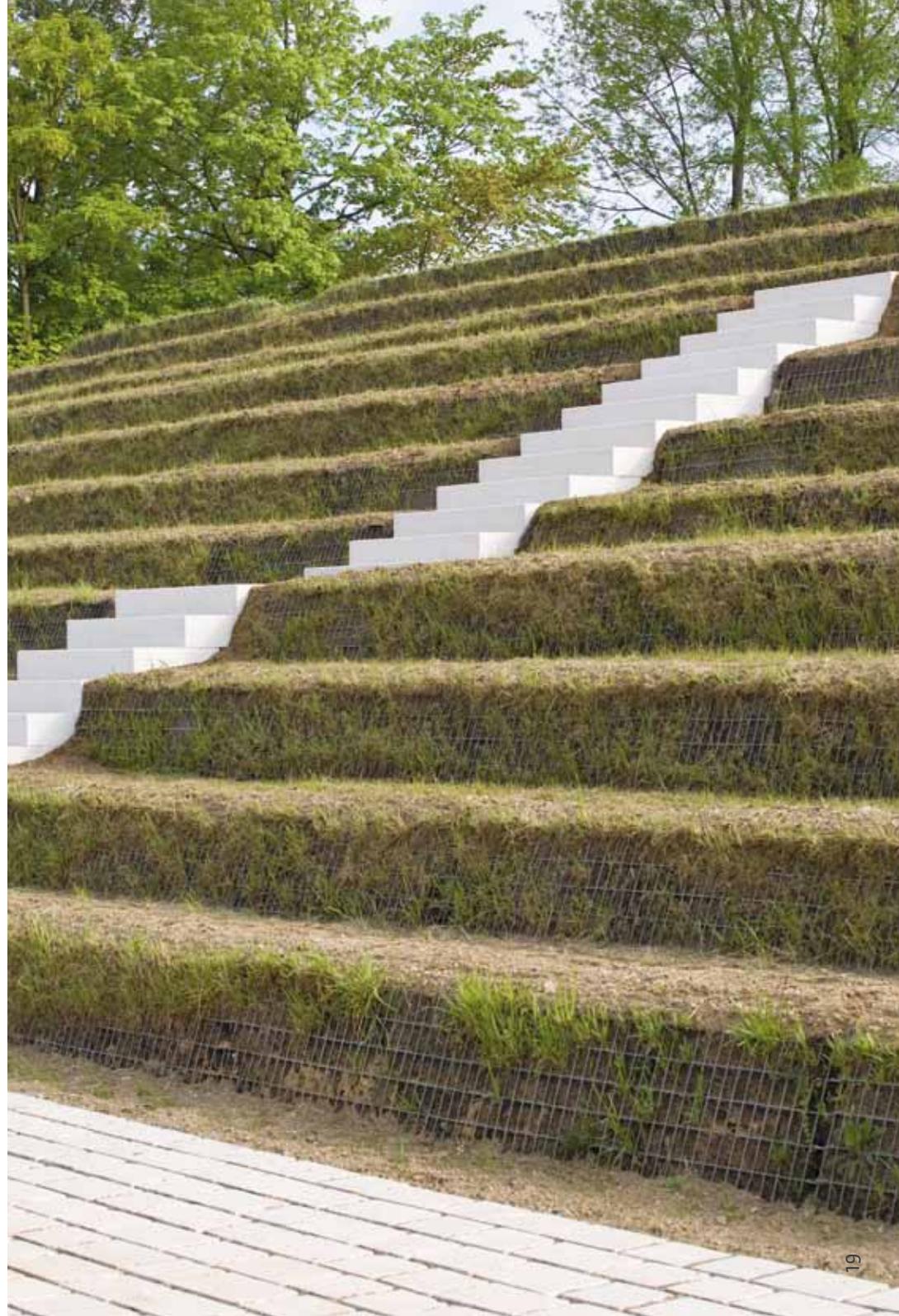
La pelouse lisse de l'esplanade apparaît comme élément neutre dans le parcours du parc. Des activités de tous genres y sont possibles.

Cette plate-forme est constituée d'un remblai soutenu par des gradins engazonnés qui font également office de larges banquettes et accueillent le public désireux de contempler le paysage tout en se reposant.

La terrasse

Enfin, le parcours passe par la terrasse qui s'étale au pied des fortifications du Fort Obergrünwald au débouché de la casemate. Adossée aux remparts, elle ménage un lieu intime, secret et paisible, d'où l'on contemple la Vieille Ville.

Les chemins vers la vallée ont été remis en état alors que la pente du Glacis a été « lissée » de façon à créer un « socle » visuel du parc.



Pierre et gazon

Le parc présente de la place de l'Europe jusqu'à la pente du coteau vers la vallée au sud-ouest, une gradation du « minéral » vers le « naturel ».

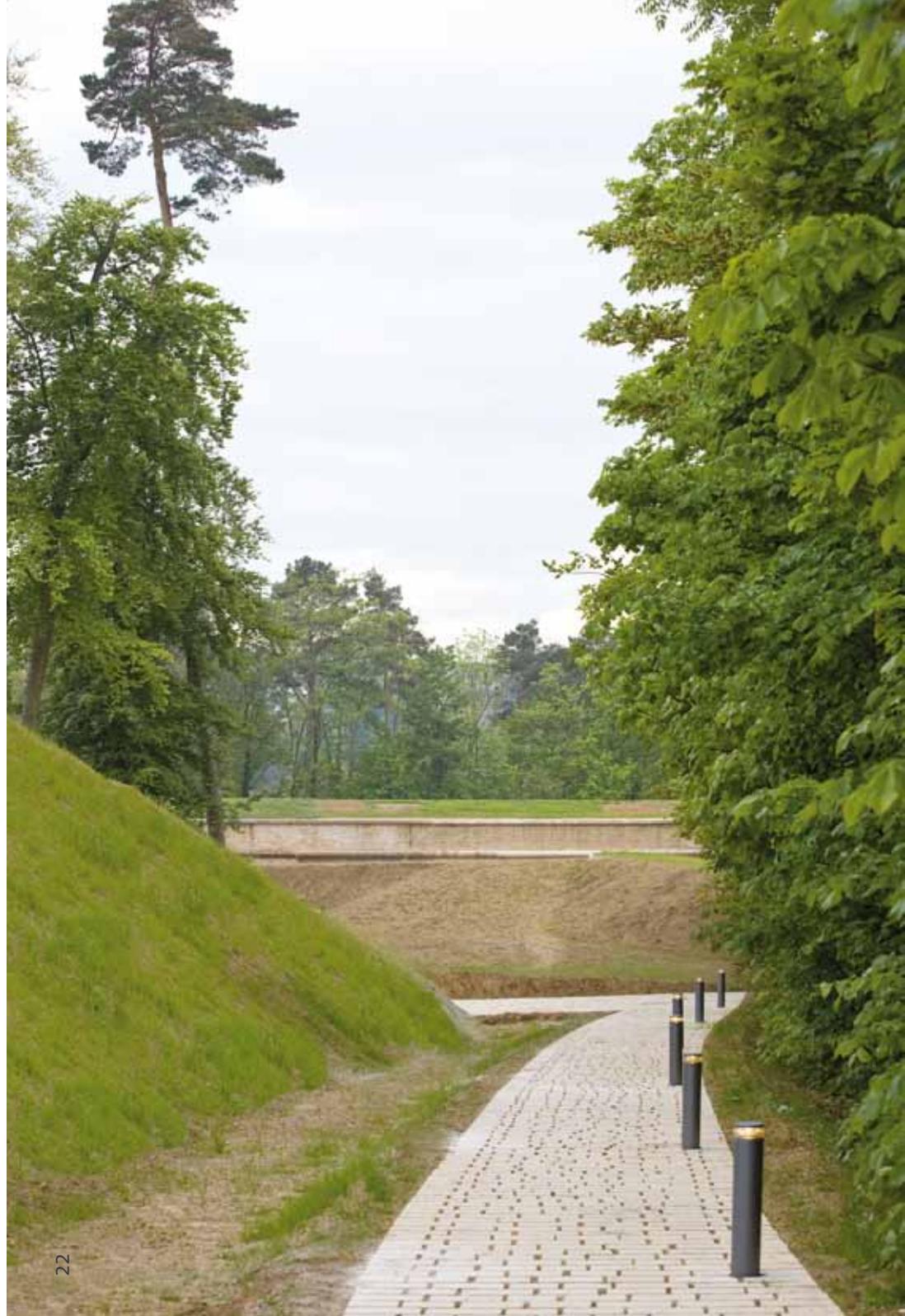
Les revêtements utilisés au sol accompagnent de façon cohérente cette progression.

La taille des modules évolue de grandes dalles vers de petits pavés: du grand dallage de la place de l'Europe vers le pavage de la rampe et le parvis du Musée d'art moderne Grand-Duc Jean et les chemins à pavage à joints engazonnés.

Parallèlement, la densité des surfaces minérales varie. L'introduction progressive de joints engazonnés entre les modules de pierres définit trois niveaux de densité: tout pierre, pierre et gazon, gazon et pierre.

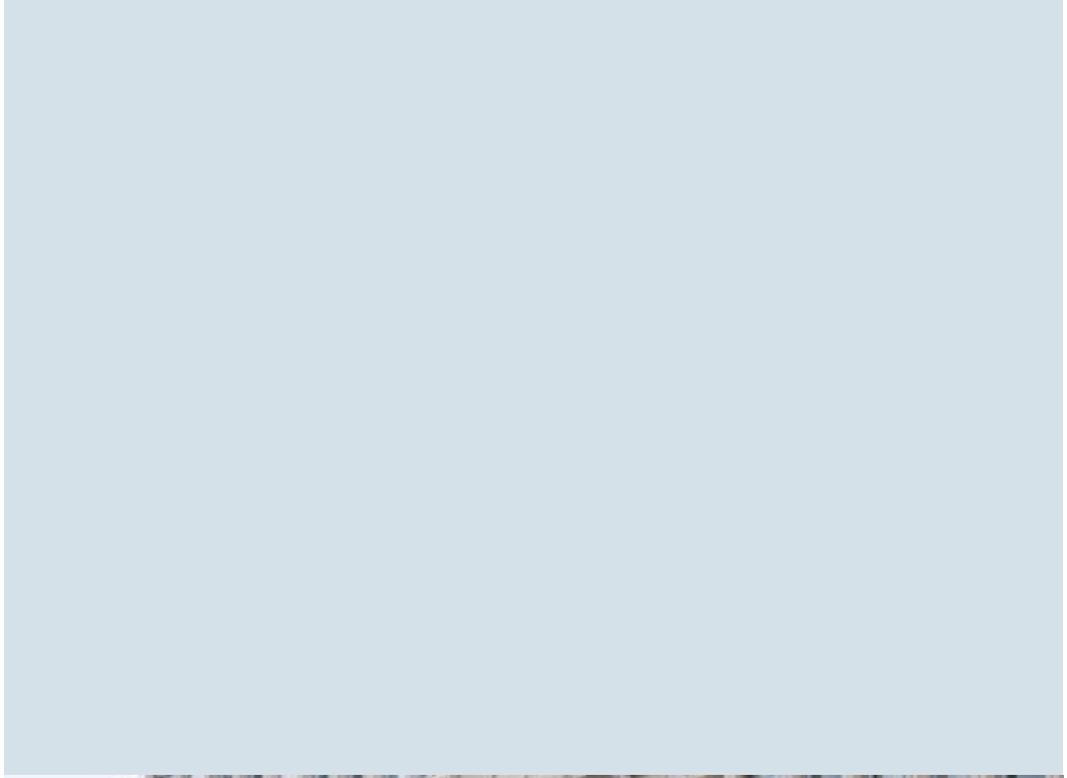
Ce savant dosage permet de faire disparaître visuellement les allées minérales, surtout là où elles serpentent entre les graminées et dans les prairies.

Un seul matériau est employé pour le revêtement de la plus grande surface minérale du parc, à savoir le parvis devant le Musée d'art moderne Grand-Duc Jean; il s'agit d'un pavage à pierres calcaires à couleur rappelant le grès de Luxembourg qui a permis de réaliser un sol sans dessins, ayant presque le statut d'une « pelouse » en comparaison avec la place de l'Europe.



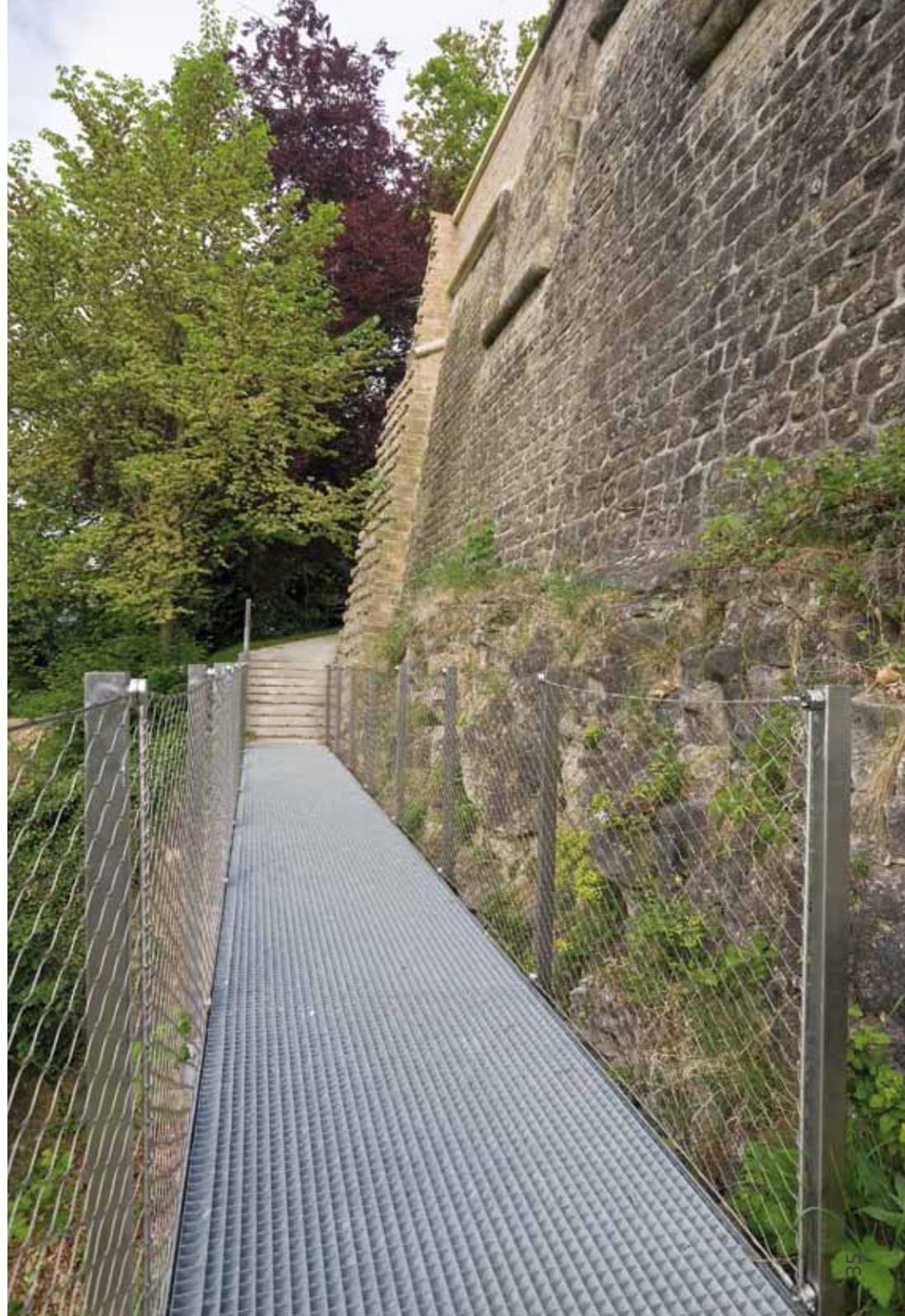
























Chiffres clés

- Surface nette: 8 hectares
- 500 arbres et arbustes
- 2 ha plantes vivaces
- 1,5 ha de gazon et prairies
- 2 km de promenades
- 235 mètres de bancs
- 50 mètres de dénivelé
- Coût global du projet: 16'400'000.- € ttc (loi du 25 juillet 2002)

Historique du projet

- Consultation de paysagistes: début 2000
- Vote de la loi: 25 juillet 2002
- Début des travaux: septembre 2005
- Inauguration du parc: 19 mai 2009

Maîtrise d'oeuvre

- Paysagiste: Michel DESVIGNE
- Bureau d'études génie civil: SCHROEDER et Associés
- Bureau d'études génie électrique: FELGEN et Associés
- Eclairage: L'Observatoire 1
PEI, COBB FREED & PARTNERS / Georges REUTER
FELGEN et Associés
- Coordinateur: ARCOOP
- Bureau de contrôle et organisme agréé: SECOLUX a.s.b.l.
- Coordinateur sécurité et santé: GERI Management



MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS
Administration des bâtiments publics

Textes : Administration des bâtiments publics

Design : Accentaigu

Photographies et documents graphiques :

Agence Blitz Michel Zavagno,

Agence Michel Desvigne

Imprimerie : Hengen

Papier : Munken Polar certifié FSC



MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS
Administration des bâtiments publics